

## ***Curriculum Vitae***

**Ferhat HORCHANI**

**Agrégé en droit public  
Professeur des Universités à la Faculté de Droit  
et des Sciences Politiques de Tunis**

✉ Faculté de Droit et des Sciences Politiques.  
Campus Universitaire 1060 Tunis. Tunisie

horchani.ferhat@gmail.com  
fh.horchani@gnet.tn  
horchani\_ferhat@yahoo.fr

*S* Il est détenteur d'une licence en droit public de la Faculté de Droit et des Sciences Économiques et Politiques de Tunis, d'un Diplôme d'Études Approfondies et d'un Doctorat de troisième cycle en Droit de la Faculté de Droit de Dijon (France) et d'un Doctorat d'État en Droit Public de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis. Agrégé des Facultés de droit, il est actuellement Professeur des Universités à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis.

Durant sa carrière d'enseignement il a enseigné ou enseigne le droit constitutionnel, les droits de l'homme et des minorités, le règlement pacifique des différends internationaux, le droit international public, le droit de l'investissement international et le droit de l'arbitrage. Il a été Professeur invité dans plusieurs Universités étrangères dont celles de Bologne, de Palerme, de Lille, de Paris I La Sorbonne Panthéon, de Paris II (Assas) Institut des Hautes études internationales.

Il a exercé plusieurs activités associatives, académiques et à caractère juridique. Il est notamment Membre de l'Association Internationale de Droit Économique (Belgique), de la Société Française pour le droit international (France), du Conseil scientifique l'Académie internationale de droit constitutionnel, du Conseil Scientifique de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis (1990-2005), du Conseil Scientifique et de Gestion du DEA de science politique à l'Université Saint-Joseph à Beyrouth. Il a été Directeur du département de sciences politiques (1999-2005) et Vice-Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis. (1993-1996). Il est Membre du Comité national tunisien du droit de la mer depuis 2003, Juge à la Cour arabe des investissements, Ligue des États arabes (depuis 2004) et Membre du groupe tunisien à la Commission d'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale de Paris CCI (depuis 2003).

Il a été Consultant de l'O.N.U (Commission des droits de l'homme) en matière des droits de l'homme et des minorités. Il est expert de l'ONU (CNUCED, PNUD, OMC, CCI, ESCWA) et de Organisation internationale pour le droit du développement (IDLO) en matière d'examen de la politique d'investissement étranger et en matière de formation à la négociation d'accords sur les investissements dans les pays en voie de développement.

Il a publié une cinquantaine d'articles et ouvrages sur le droit constitutionnel et les droits de l'homme, le droit international et le droit international économique.